



Je suis marié en france en 2009 avec une ressortissante polonais

Par **sofiane**france, le 15/06/2010 à 17:53

Bonjour à tous,

Je suis nouveau sur ce forum

Voici ma situation :

Je suis algerien, j'ai 28 ans et j'habite depuis 3 ans en France.

J'avais un titre de séjour "Vie privée et familiale".

J'ai obtenu le titre de séjour "Vie privée et familiale" en France

. Je suis marié en France en 2009 avec une ressortissante polonaise L'Union européenne j'ai un enfant de 6 mois qui ne vit pas en France .

Je pars travailler aux "in England" (UK) pour une durée indéterminée moi et ma femme . Aujourd'hui la France est le pays que je considère mon chez moi et j'aimerais pouvoir y revenir facilement.

Mes questions :

1/ est-ce que je pourrais renouveler ma carte de séjour "Vie privée et familiale" même si je n'habite pas en France ?

2/ Si ce n'est pas le cas, vous me confirmez que dès l'expiration de ma carte actuelle, je dois demander un visa de tourisme pour rentrer en France ?

3/ Toujours si c'est le cas, que se passe-t-il dans 3 ans si je veux revenir travailler en France.

Question concernant ma naturalisation :

Etant donné mon départ à l'étranger, dans combien d'années pourrais-je re-demander la naturalisation ?

Merci beaucoup d'avance si quelqu'un peut me renseigner.